

Participation du Président de la Cour constitutionnelle, aux travaux du congrès constitutif des juridictions constitutionnelles des États membres de l'OCI

Sur invitation du Président de la Cour constitutionnelle turque, M. Zühtü Arslan, le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a pris part aux travaux du congrès constitutif de la Conférence des organes de la justice constitutionnelle des États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) du 22 décembre 2022 au 25 décembre 2022, qui se tiendra à Istanbul en Turquie.

La Conférence des organes de la justice constitutionnelle des États Membres de l'OCI est un forum indépendant pour l'échange des connaissances et des expérience entre les plus hautes instances judiciaires et constitutionnelles des États Membres de l'OCI sur les questions liées aux matières constitutionnelles et à la jurisprudence, en vue de renforcer la souveraineté de la loi, la démocratie et les droits de l'homme.

La Cour Constitutionnelle de Turquie a entrepris une telle initiative, à travers la composition d'un comité de travail comprenant l'Algérie, la Turquie, l'Indonésie, le Pakistan et la Gambie, par lequel la Cour constitutionnelle algérienne a activement contribué à enrichir le projet du statut de la Conférence.

Le Président de la Cour constitutionnelle a été accompagné de deux membres de la Cour constitutionnelle, M. Djilali Miloudi et M. Mohamed Bouterfas.